

**Groupe de Travail GT7e
Environnement**

Montauban, le 3 février 2011

1- Objet de la réunion

Cette réunion fait suite au groupe de travail de novembre 2011. Elle a pour objectif de présenter les hypothèses de tracé qui seront intégrées dans l'analyse comparative, de détailler les évolutions concernant ces hypothèses de tracé et de présenter la méthodologie de comparaison retenue.

Un mail de téléchargement des documents a été envoyé à l'ensemble des participants préalablement à la réunion. Un CD contenant l'ensemble des informations présentées au cours de ce GT est distribué aux participants.

L'objectif de la réunion est :

- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les hypothèses de tracé retenues pour l'analyse comparative
- de recueillir les avis et contributions sur la méthodologie de l'analyse comparative.

L'ordre du jour est le suivant :

- Hypothèses de tracé soumises à la comparaison après avis des commissions consultatives :
 - Focus sur les nouvelles hypothèses ou adaptations d'hypothèses,
 - Principes de la méthode de comparaison des hypothèses,
 - Echanges et contributions sur la perception de chaque hypothèse de tracé, au regard des enjeux écologiques,
- Présentation du programme des études spécifiques faune et flore en 2011, des études complémentaires et du volet paysage,
- Information sur la seconde consultation du public,
- Rappel du planning prévisionnel du GPSO.

2- Déroulement de la réunion

Heure de démarrage de la réunion : 14h

Heure de fin de la réunion : 16h30

• **Présentation des hypothèses de tracé :**

Dans un premier temps, RFF présente les modifications apportées aux hypothèses de tracé présentées en novembre 2011. Plusieurs secteurs géographiques sont concernés.

Sur la commune de Saint-Cirice, une nouvelle hypothèse de tracé permettant de lier l'hypothèse sud à l'hypothèse nord a été demandée ;

Sur la commune de Castelsarrasin, une nouvelle hypothèse de tracé, issue de la concertation, est proposée à la comparaison : son objectif est de s'éloigner au maximum du hameau de Bénis, en sortant à peine du fuseau, tout en rattrapant en amont et en aval les hypothèses de tracé existantes.

Sur la commune de Montbeton, une nouvelle hypothèse de tracé au sud du hameau de Pradas, permettant l'évitement du hameau de La-Croix-de-l'Agneau, est proposée à la comparaison des hypothèses de tracés.

- **Présentation de la méthodologie de comparaison des hypothèses de tracé** : les grands principes fondant la méthodologie de comparaison des hypothèses de tracé proposée par RFF sont présentés.
- **Présentation des résultats du cycle de prospection 2010** des études faune-flore, du programme de prospection 2011 et des études complémentaires qui vont être engagées (Trame verte et bleue, zones humides...),
- **Présentation du volet paysage des études**, à partir des unités paysagères et des séquences paysagères identifiées sur le territoire suite au diagnostic réalisé sur l'ensemble du fuseau de 1.000 mètres, élargi à une bande de 500 mètres de part et d'autre.

3- Relevé des échanges et des contributions

CG Tarn-et-Garonne : Souhaite savoir comment est assuré l'assemblage des contributions formulées dans les différents groupes de travail.

Des précisions sont apportées sur la méthodologie et sur l'organisation des différents groupes de travail.

Commune de Lacourt-Saint-Pierre : Renouvelle sa demande de réalisation d'une tranchée couverte sur la commune de Lacourt-Saint-Pierre.

RFF rappelle qu'une étude sur la faisabilité de couvertures dans cette commune est en cours de réalisation. De même, une étude sur les conditions de franchissement du canal de Montech (par-dessous ou par-dessus) est en cours, en liaison avec VNF.

Communes de Montbeton / Lacourt-Saint-Pierre : Souhaite connaître plus précisément les enjeux écologiques présents sur son territoire et les espèces recensées dans le cadre des inventaires faune et flore. RFF reste à la disposition

SMEAG : Suite à la présentation des résultats des inventaires Faune-Flore et des enjeux présents au niveau du franchissement de la Garonne à Castelferrus, le SMEAG rappelle que les enjeux environnementaux ne doivent pas être cloisonnés et que les enjeux liés aux espèces faune et flore présentés sur ce secteur, ne doivent pas faire oublier les enjeux liés à la présence de zones humides. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas détaillées dans la fiche associée à la zone sensible de la Garonne à Castelferrus.

Il est rappelé que les zones humides sont un enjeu fort du SDAGE et un enjeu pour GPSO ; elles sont donc prises en compte dans l'élaboration du projet.

DRAC-SRA : Souhaite connaître le niveau de connaissance en terme de géologie ; ces éléments de connaissance pourraient remettre en cause les possibilités de création de tunnels ou tranchées couvertes.

RFF précise le niveau d'avancement des études géotechniques et confirme qu'il a eu connaissance de cette inquiétude au niveau du tunnel de Pompignan. Une vérification a donc été faite sur ce point et ne remet pas en cause la faisabilité du tunnel. .

Fédération départementale de la pêche : Souligne les enjeux de dynamiques fluviales et de divagation du fleuve à prendre en compte dans la définition des modalités de franchissement de la Garonne. Souhaite que la réalisation du franchissement ne se traduise pas par un enrochement des berges notamment pour réduire la longueur du franchissement. Rappelle également que la confluence Garonne / Gimone présente une diversité écologique et hydromorphologique qui doit être prise en compte.

DREAL Midi-Pyrénées : appelle l'attention de RFF sur la station d'orchidée à Montbartier pour vérifier la bonne prise en compte cet enjeu.

CG Tarn-et-Garonne : souhaite savoir si un premier bilan a été réalisé concernant les matériaux.

Des précisions sont apportées concernant le bilan des matériaux à ce niveau des études.

CG Tarn-et-Garonne : Souhaite prendre connaissance du cahier des charges de l'étude complémentaire Zones humides. Il indique qu'une personne au CG82 est en charge de ce sujet. *RFF prendra contact avec ce service.*

SMEAG : Indique que la réalisation d'une étude complémentaire sur les zones humides ainsi que celle sur les trames vertes et bleues sont intéressantes au regard de cette problématique.

4- Synthèse des échanges

En conclusion de la réunion, RFF précise le planning et les prochaines étapes des études.

Puis RFF rappelle les éléments mis en avant au cours de ce groupe de travail :

- les attentes des participants concernant la prise en compte des zones humides dans les études,
- les attentes concernant l'attention à apporter sur le franchissement de la Garonne au niveau de Castelferrus.

Les avis et contributions sur les hypothèses de tracés retenues pour la comparaison ou sur la méthode de comparaison peuvent être transmises à RFF, jusqu'au 28 février 2011.
